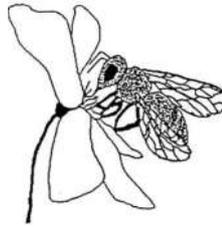




GDSA 30
Section Apicole



Janvier 2024

Contacts secrétariat :
4 ROUTE DE SAINT-AMBROIX
30430 ST JEAN DE MARUEJOLS
06 31 36 95 96 (messagerie)
gdsa30@gmail.com
Site web : www.gdsa30.fr

LA LETTRE D'INFORMATIONS 1.2024

Chères et chers collègues, apicultrices, apiculteurs,

Voici votre « traditionnelle » lettre d'appel d'adhésion ; Ce sera la dernière rédigée par votre Président actuel ... Après un quart de siècle, il est largement temps de laisser place à une relève nécessaire, et sûrement salutaire, qui saura inventer de la nouveauté, insuffler du dynamisme et marquer de son empreinte la destinée de notre Groupement, devenu Section Apicole du GDS 30.

La saison 2023 se termine par les derniers traitements par dégouttement à l'AO et d'éventuels renforcements au candi. Les lanières de traitement anti-varroas sont retirées depuis fin Novembre et soigneusement rangées pour être rapportées (Avoir à 4€ ... voir plus loin). C'est maintenant l'heure du bilan et des projets pour 2024.

Beaucoup de réactions me sont revenues sur l'omniprésence insupportable du Frelon Asiatique (FA) dans les ruchers et sur des pertes importantes de colonies. Quelques constats et pistes de réflexion :

En Août, en raison des sécheresse et canicules, les colonies épuisent leurs réserves et ne rentrent plus ni nectar ni pollen. Les reines limitent, voire arrêtent leur ponte. La population Varroas est maximale (risque d'effondrement). L'introduction des lanières anti-varroas n'a pas d'effet choc, la dépopulation varroas sera lente, d'autant qu'apparaissent des suspicions de résistance à l'Amitraze.

En Septembre, peut-être avec les premières pluies, avec l'aide de sirops stimulants, les pontes sont relancées, mais avec une infestation accrue du couvain par varroas (risque d'effondrement programmé). La pression du FA devant les ruches s'accroît progressivement. Le stress provoqué perturbe la remise à niveau des réserves de la ruche et de sa population (risque d'effondrement hivernal).

On comprend, que l'automne et l'entrée en hivernage sont compliqués pour nos abeilles, qu'il n'y a pas un seul problème à résoudre, mais un ensemble de solutions à envisager et à mettre en œuvre, collectivement pour certaines. Je vous invite, suite à ces propos, à lire la **Présentation du PSE 2024**, annexe jointe à cette lettre.

-Vie du GDSA 30 :

Nous avons enregistré 321 adhésions en 2023 ... Nos Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA) ont pu procéder à 55 visites de ruchers ... Notre « réseau Lutte FA » a capturé 1442 fondatrices au printemps, a détruit 202 nids en saison.

Ces chiffres sont relativement stables, mais pourraient être multipliés par deux ou trois avec une participation plus engagée et enthousiaste de nos membres : Les portes restent grandes ouvertes à tous engagements ...

Lors de l'AG, le Conseil de Section renouvelle chaque année un tiers des administrateurs (voir verso du bulletin). Une formation TSA est programmée en Février 2024, et il reste encore quelques places disponibles ...

Notre appartenance au GDS multi-espèces en tant que Section Apicole, est maintenant actée. **Le Règlement Intérieur de notre Section** est joint aux annexes. Les Statuts et RI GDS-ME 30 sont disponibles sur demande.

Le Bureau du GDSA 30 a le plaisir de vous présenter ses

Meilleurs Vœux pour l'Année Apicole 2024

Nous vous invitons dès à présent à l'Assemblée de Section Ordinaire (ASO) du 23 Mars 2024 : Auditorium au Saut du LOUP (ROUSSON 30340), 2 Espace Jean JAURES

Repas prévu à l'Essence du New Siècle (réservation à 20€ - voir Verso du Bulletin d'adhésion)

Assemblée de Section Ordinaire 2024 de 8h30 à 12h00 - Repas de 12h30 à 14h00

Cette annonce tient lieu de convocation ; l'ordre du jour est le « standard » d'une assemblée de section.

La récupération des lanières ApiVar usagées, aura lieu de 8h30 à 9h00.

*Pour vos candidatures éventuelles et pour **votre procuration** en cas d'absence à l'AS (renvoi important, même sans préciser le nom de la personne mandatée), merci de vous reporter au verso du Bulletin d'Adhésion 2024.*

Causeries d'Aprèm' ce même jour de 14h30 à 16h30 : **Thème** : Gestion du Varroa sur l'année apicole Animée par Sébastien HOFFMANN, notre Vêto Conseil (lire l'Annexe « Présentation PSE 2024 »)

-Le PSE 2024 : Les mises à disposition de médicaments anti-varroas avec AMM

La possibilité de traitement de longue durée avec ApiVar est maintenue sur 2024 en traitement conventionnel ; Nous réfléchissons ensemble, lors de l'ASO, sur l'opportunité de faire analyser le niveau de résistance à l'Amitraze (molécule active de l'ApiVar) de « nos » souches varroas dans le Gard ; La démarche est coûteuse mais elle peut guider efficacement notre choix de remplacer, pour une année, l'utilisation de l'amitraze.

La mise à disposition des crochets de suspension, permettant une introduction plus basse des lanières ApiVar dans les ruches Dadant, sera renouvelée ; Les retours d'expérience sont les bienvenus, notamment lors de l'ASO.

Nous maintenons Apilife, à base de Thymol et Huiles essentielles, pour un traitement en « Bio » ; Mais ce seul traitement peut se révéler insuffisant. Un suivi par comptage de l'infestation « varroas » peut vous orienter vers un traitement complémentaire hivernal, ou d'appoint en saison, à base d'Acide Oxalique (AO).

Nous mettons à disposition, pour se faire, trois produits : Varroxal poudre, flacons de 75g ou 200g avec cuillère-doseuse (en remplacement d'Apibioxal) ; C'est de l'Acide Oxalique dihydrate pure permettant une utilisation polyvalente, Varromed solution liquide prête à l'emploi, mais à durée d'utilisation courte (un mois maximum) et OxyBee, solution liquide à compléter, mais conservable une année, donc bien adaptée pour de petites quantités de colonies à traiter. Il est indispensable de consulter les fiches annexes (voir RCP de ces médicaments et le Plan de Distribution 2024). L'utilisation de l'AO n'est pas anodine, ni pour vous, ni pour vos abeilles. Il est donc prudent de suivre les recommandations de protection et de se souvenir que l'acide détériore la cuticule (carapace de l'abeille). Elle ne doit pas être utilisée plus d'une fois par génération d'abeilles.

Notre PSE est soumis à Agrément Préfectoral pour une durée de cinq ans ; C'est notamment ce qui nous permet d'acheter, détenir et redistribuer les médicaments anti-varroas. Un gros dossier de demande d'Agrément a été élaboré durant l'été, pour notre nouvelle identité, et déposé cet automne. Nous avons reçu un avis favorable de recevabilité avant l'inspection qui devrait suivre en Janvier et un passage en commission d'Agrément en Mars.

Récupération des lanières usagées ApiVar, utilisées en 2023 :

Nous encourageons cette démarche écoresponsable en maintenant l'Avoir à 4€ par étui de 10 lanières ApiVar usagées rapporté, soit à l'AG, soit lors des réunions de Distribution (cet Avoir sera déductible sur vos commandes ou adhésion de l'année suivante). Toutefois deux règles strictes sont à respecter: Les dix lanières doivent être retournées dans l'emballage d'origine non refermé, ou cerclées par un petit élastique, et rien d'autre - Le total comptabilisé des retours ne peut dépasser la quantité antérieurement achetée.

- Le Réseau de LUTTE FA (Lutte collective contre la prolifération du Frelon Asiatique dans le Gard)

Le Réseau s'engage sur : Piégeage de printemps collectif et concerté - Information et association des particuliers aux repérages - Accompagnement des collectivités locales (conventions de partenariat) - Destructions des nids primaires et secondaires (par des perchistes bénévoles ou employés municipaux formés).

Les collectivités et le SDIS 30, grâce aux conventions de partenariat, les particuliers informés qui nous contactent, soutiennent nos actions. Cependant le Réseau ne pourra pas fonctionner pleinement sans de nouveaux et sérieux engagements. L'action collective de piégeage de printemps, pourtant essentielle, ne semble pas motiver beaucoup d'apiculteurs au vu de la saison dernière. Seul un retour massif des comptages de captures nous permettra une étude statistique de l'efficacité. Nous allons simplifier encore la forme. Nous recherchons un coordonnateur pour gérer le Google Forms des captures et la messagerie gdsa30.piegeagefa@gmail.com